



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2022

Présences

M. Sébastien Pomerleau, président	Mme Isabelle Dufour, enseignante
Mme Marie-Chantale Lord, vice-présidente	Mme Marie Larose, enseignante
M. Jean Tittley, parent	Mme Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
M. Julien Boulanger-Richardson, parent	M. Frédéric Mercier, rep. du personnel de soutien
M. Daniel Oliva, parent	Mme Marie-Josée Nolin, rep. du service de garde

Autres présences

Mme Mélissa Matte, directrice	Mme Dominique Pouliot, rédactrice du procès-verbal
-------------------------------	----------------------------------------------------

Ordre du jour

1. OUVERTURE.....	2
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE	2
1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 SEPTEMBRE 2022	2
1.3 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 AOÛT 2022.....	2
2. INTERVENTION DU PUBLIC.....	2
3. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS	2
3.1 ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION	2
3.2 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION ET D'UN SCRUTATEUR.....	2
3.3 ÉLECTIONS (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, SECRÉTARIAT).....	3
3.4 NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ	3
4. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION	3
4.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE	3
4.2 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023	4
4.3 OFFRE DE SERVICES POUR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DE L'AUTOMNE 2022	4
4.4 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET SORTIES	4
4.5 ACTIVITÉS AU SERVICE DE GARDE	5
5. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION	5
5.1 PROJET D'AMÉLIORATION DE LA COUR D'ÉCOLE	5
5.2 FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	6
6. RAPPORTS	6
6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	6
6.2 RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES MEMBRES DU PERSONNEL.....	6
6.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS	7
6.4 RAPPORT DE LA FONDATION ET DE L'OPP.....	7
7. AUTRES SUJETS	7
7.1 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	7
7.2 CAMPAGNE DE TIRELIRE D'HALLOWEEN 2022.....	7
7.3 QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES DU CÉ	8
8. FERMETURE	8
8.1 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE	8
8.2 LEVÉE DE LA SÉANCE.....	8

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de la séance

Le président, M. Sébastien Pomerleau, ouvre la séance à 19h01.

Les membres du conseil d'établissement 2022-23 se présentent lors d'un tour de table.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 21 septembre 2022

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point 4.5 *Activités au service de garde* est ajouté.

C.E. 2022-2023-01	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec la modification présentée.
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 29 août 2022

M. Pomerleau demande si des membres ont des modifications à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est demandée.

C.E. 2022-2023-02	Sur proposition de Mme Lord, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, tel que présenté.
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

3. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

3.1 Adoption des règles d'élection

M. Pomerleau explique les règles d'élection.

C.E. 2022-2023-03	Sur proposition de M. Tittley, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'adopter les règles d'élection telles que présentées.
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.2 Nomination d'une présidence d'élection et d'un scrutateur

M. Pomerleau propose Mme Matte comme présidente d'élection et Mme Pouliot comme secrétaire d'élection.

C.E. 2022-2023-04	Sur proposition de M. Tittley dûment appuyée, il est résolu unanimement que Mme Matte assure la présidence d'élection et que Mme Pouliot soit scrutatrice.
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.3 Élections (présidence, vice-présidence, secrétariat)

À la présidence, M. Pomerleau se propose.

M. Pomerleau est élu par acclamation.

À la vice-présidence, Mme Lord se propose.

Mme Lord est élue par acclamation.

Au secrétariat, M. Tittley se propose en mentionnant qu'il aimerait partager le poste.

M. Boulanger-Richardson se propose pour partager le poste.

M. Tittley et M. Boulanger-Richardson sont élus par acclamation et partageront le poste de secrétaire.

À partir de cette année, il n'y aura plus de poste de trésorier au conseil.

Conséquemment à la démission récente d'un membre parent du conseil, l'un des trois mandats des parents élus lors de la dernière assemblée générale des parents sera d'une durée d'un an seulement. Mme Lord se propose pour occuper le poste d'un an. M. Daniel Oliva et M. Boulanger-Richardson acceptent les mandats de 2 ans.

Fin des élections

3.4 Nomination du représentant de la communauté

Il n'y a aucune personne de la communauté qui a manifesté son intérêt à siéger sur le conseil d'établissement. M. Pomerleau demande aux membres d'inviter des gens qui pourraient y être intéressés.

4. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

4.1 Règles de régie interne

M. Pomerleau présente les règles de régie interne du conseil et les modifications proposées.

Les modifications proposées sont les suivantes :

- Suppression du poste de trésorier en raison de l'élimination du compte distinct du conseil et le très faible nombre de transactions financières du conseil;
- Réduction de la durée maximale d'une intervention du public lors du conseil de 10 à 5 minutes;
- Ajout des formations dans les remboursements admissibles;
- Ajout d'une section décrivant les procédures d'élection.

C.E. 2022-2023-05	Sur proposition de Mme Nolin, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne avec les modifications proposées.
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.2 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2022-2023

M. Pomerleau explique la fréquence des rencontres du conseil d'établissement et le fait que les rencontres sont fixées en tenant compte des échéanciers que l'établissement doit respecter.

Mme Matte et M. Pomerleau préviennent que la réunion du 2 novembre sera une rencontre chargée. Pour s'assurer de respecter la durée de la rencontre et de pouvoir adopter toutes les activités éducatives, M. Pomerleau propose d'ajouter une rencontre virtuelle le 19 octobre via Microsoft Teams.

C.E. 2022-2023-06	Sur proposition de Mme Nolin, appuyée par Mme Dufour, il est résolu unanimement d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année à venir avec la modification proposée.
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.3 Offre de services pour les activités parascolaires de l'automne 2022

Mme Matte mentionne qu'après avoir demandé un court délai au RSEQ pour les inscriptions, celui-ci n'avait finalement plus aucune activité parascolaire à offrir. On mentionne qu'il serait important de regarder dès maintenant pour les activités à proposer en hiver. Le conseil discute aussi de la nécessité de s'ajuster et d'approuver les activités en avance pour la prochaine année scolaire. On souligne également l'importance d'offrir des activités qui ne sont pas limitées aux sports.

Mme Nolin propose l'idée de contacter le fournisseur d'une activité de djembé à l'automne et de contacter un membre du RSEQ pour discuter de l'offre et des possibilités qui s'offrent à l'école afin d'offrir au moins une activité aux élèves. L'ensemble des membres sont en accord avec ces propositions.

Mme Matte mentionne qu'il y a un avantage à faire affaire avec un seul organisme fournisseur pour éviter une trop grande circulation d'organismes différents dans l'école. Un retour sur les activités parascolaires est planifié pour la rencontre virtuelle du 19 octobre.

C.E. 2022-2023-08	Sur proposition de M. Tittley, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'approuver une activité de djembé pour un montant approximatif de 100 \$ pour 10 séances.
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.4 Activités éducatives et sorties

Le tableau des activités planifiées des classes de 2^e année est présenté.

M. Pomerleau explique les détails du tableau aux nouveaux parents et précise pourquoi le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives.

Le conseil discute de la difficulté à trouver et à réserver le transport scolaire présentement et de l'importance de faire les démarches rapidement. C'est un enjeu qui pourrait limiter les sorties éducatives advenant le contraire.

C.E. 2022-2023-07	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'approuver les activités éducatives proposées.
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.5 Activités au service de garde

Le sujet a finalement été traité au point 4.3.

5. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

5.1 Projet d'amélioration de la cour d'école

Mme Matte présente un document informatif préparé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le document présente notamment le rôle de chacun des membres de la communauté de l'école (direction, CSS, élèves, enseignants, CÉ) dans un projet d'aménagement de la cour. Mme Matte expose ensuite les réalités auxquelles les projets de cour d'école doivent faire face, notamment pour le budget et l'échéancier.

Mme Matte invite les parents de l'école St-Mathieu à solliciter les gens qu'ils connaissent pour vérifier les possibilités de subvention au projet, par exemple auprès de leurs employeurs, et explique différentes stratégies ou options qui peuvent être utilisées. Le projet s'étendra certainement sur plusieurs années et se réalisera une étape à la fois. Le processus de réflexion et de planification est certainement un des plus importants. Le projet en général est discuté par le conseil, notamment en ce qui a trait aux décisions sur le projet et à l'implication des parents et du conseil. Certains sujets sont relevés et discutés rapidement (drainage du côté de la cour des petits, amélioration du déneigement l'hiver et de la sécurité de la cour, idées proposées lors du sondage en 2021-2022, risque de vandalisme ou de mauvaise utilisation).

Mme Matte demande si c'est possible de lui transmettre les résultats du sondage fait l'année dernière et répète qu'il faut d'abord et avant tout déterminer nos besoins, que le budget sera géré par l'école et que les décisions finales relèvent de l'école et explique les étapes pour arriver à la proposition finale. M. Pomerleau explique qu'il est important de mobiliser toute la communauté pour avoir le plus de visibilité et le maximum d'argent via des campagnes de financement, des entreprises œuvrant aux alentours de l'école et de l'entreprise privée.

5.2 Formation des membres du conseil d'établissement

M. Pomerleau mentionne que les membres doivent suivre la formation obligatoire dans un délai raisonnable. Il explique que les numéros dans l'ordre du jour font référence aux fiches d'information sur le site internet du MELS, lesquelles permettent de mieux comprendre le rôle, les pouvoirs et le fonctionnement d'un conseil d'établissement. Les quatre premières fiches représentent des connaissances de base et il serait important que les nouveaux membres du conseil les regardent le plus rapidement possible. Un retour sera fait en décembre.

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de la présidence

Le président, M. Pomerleau, mentionne que l'assemblée générale des parents a eu lieu le 8 septembre dernier et qu'il y avait une trentaine de parents présents. De nouvelles personnes se sont manifestées pour s'impliquer au sein des différents comités de l'école.

M. Boulanger-Richardson se questionne sur comment on peut augmenter la participation des parents à l'assemblée générale. Il est mentionné que 30 est quand même un nombre notable de parents par rapport à d'autres établissements, mais on regardera comment réussir à attirer notamment plus de parents du préscolaire à la rencontre.

6.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

La direction, Mme Matte, mentionne que :

- Les travaux se poursuivent dans l'école, principalement en soirée et que cela expliquait certains enjeux survenus lors de la rentrée, notamment au niveau des communications.
- La bibliothèque représente un défi car beaucoup de fournitures y sont entreposées. Les démarches sont commencées pour la libérer et Mme Matte espère qu'elle soit fonctionnelle au début octobre.
- Il y a eu plusieurs inscriptions tardives au service de garde et c'est la raison pour laquelle il manquait de personnel les premiers jours. Le tout est réglé et le service de garde travaille beaucoup pour attirer du personnel et en avoir suffisamment.
- La gestion des parents des élèves de la maternelle qui restent dans la cour en venant conduire leurs enfants à l'école devient complexe. Le point sera abordé dans la communication aux parents d'octobre.
- Des précisions quant à l'arrivée le matin au service de garde seront également apportées dans la communication d'octobre.
- Le comité de la brigade scolaire sera interpellé car plusieurs parents se stationnent dans le stationnement des enseignants. C'est un enjeu pour la sécurité des enfants et pour le personnel.

6.3 Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau mentionne que le comité de parents a transmis un message par courriel à tous les parents en début d'année pour rappeler de leur mandat. Le courriel invitait les parents à répondre à un questionnaire pour évaluer leurs connaissances sur l'implication parentale. Un prix de participation était remis. La personne gagnante est un parent de Filteau.

M. Pomerleau mentionne que le comité de parents dispose d'une page web sur le site Internet du CSS ainsi qu'une page Facebook qui annonce notamment des actualités pour les parents.

Le comité de parents ne s'est pas réuni depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

6.4 Rapport de la fondation et de l'OPP

Les administrateurs de la page Facebook de la communauté de l'école Saint-Mathieu n'ont plus d'enfant à l'école. Ainsi, il recherche une relève. Un avis d'intérêt sera demandé auprès des membres de l'OPP à la rencontre qui devrait se tenir début octobre.

La Fondation fera un rappel dans la prochaine communication aux parents pour l'activité de vente des bouteilles d'eau. Il serait intéressant de solliciter la participation des parents lors de la rencontre parents-enseignants prévue en novembre.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Dénonciation d'intérêts et divulgation des renseignements personnels

Un courriel sera envoyé par la direction afin que les membres du conseil d'établissement remplissent le formulaire en ligne pour la dénonciation d'intérêts auprès du centre de services scolaires et la divulgation de leurs renseignements personnels.

7.2 Campagne de tirelire d'Halloween 2022

L'organisme LEUCAN a contacté la direction afin de sonder l'intérêt de recevoir des tirelires pour l'Halloween 2022.

Le comité discute de cette possibilité, et il est mentionné que l'organisme est peu connu des élèves et qu'il est difficile de récolter des sous lorsqu'ils n'y sont pas sensibilisés. Il est aussi question de nouvelles réalités : certains enfants ne passent pas l'Halloween, beaucoup de gens n'ont plus de monnaie ou d'argent comptant à la maison, beaucoup de tirelires revenaient vides. Le comité se questionne à savoir si on ne devrait pas plutôt privilégier des collectes de la Fondation ou des collectes conjointes afin qu'il y ait un lien plus direct entre les collectes et les élèves. Un suivi sera fait avec la Fondation.

7.3 Questions et demandes des membres du CÉ

Micro-ondes

Pour cette année il n'y aura pas de micro-ondes. Le manque de personnel ne permet pas d'envisager l'option cette année et il y a aussi l'enjeu du temps que les éducateurs passent avec les élèves. Mme Nolin n'a pas reçu de demande pour le retour des micro-ondes et M. Pomerleau est étonné compte tenu des discussions l'an passé. Mme Nolin vérifiera dans quels milieux les micro-ondes sont revenus et comment ils sont opérés.

Il est noté que le retour des micro-ondes est un enjeu touchant principalement les parents et que les enfants semblent bien s'adapter à la aux lunchs froids et aux thermos. Il est aussi noté que l'option du traiteur ne peut être envisagée, considérant la faible demande à l'école St-Mathieu.

Politique alimentaire

Les enfants de certains groupes se sont fait interdire les collations maison et on leur demande des collations homologuées sans allergènes (produits achetés et emballés individuellement). Les membres soulèvent l'incongruité entre le fait d'empêcher les parents de préparer les desserts et les collations sans utiliser l'allergène et la politique de l'école St-Mathieu d'avoir une alimentation saine. Mme Matte fera une vérification au niveau du centre de services scolaire pour savoir s'il existe une politique alimentaire officielle.

Problématique du stationnement

Le conseil discute de différentes stratégies pour aborder le problème des parents qui vont dans le stationnement des enseignants : gardien, guérite, communications, sensibilisation, etc.

Communications

Le conseil discute de l'importance que le site Web soit à jour en tout temps afin de générer l'intérêt. La direction mentionne que le comité qui s'occupe du site Web commence et que les informations seront à jour bientôt.

8. FERMETURE

8.1 Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre est prévue le 19 octobre 2022. Cette séance se tiendra en mode virtuel.

8.2 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte
Directrice